



Inscriptions aux concours

Afin d'être sûr que les participations des archers de l'ACM soient validées aux départs demandés, les inscriptions aux différents concours sont envoyées aux organisateurs **2 semaines avant** la date de la compétition.

Le calendrier prévisionnel (secteur Lorraine) des concours est affiché en salle en début de saison, les mandats définitifs sont ensuite affichés dès réception.

Inscrivez-vous sur la fiche prévue à cet effet. Elle sera ramassée à l'issue de l'entraînement « compétiteurs » du samedi, 2 semaines avant la compétition.

Passé ce délai, le club ne pourra plus vous inscrire (en cas de retard, **léger et exceptionnel**, contactez-moi).

Dès validation par les organisateurs du concours, un récapitulatif des inscriptions sera affiché en salle, vous permettant d'organiser un éventuel covoiturage.

Bonne saison à tous !

Hervé PACIEL.

06 01 67 51 81 - rvpaciel@yahoo.fr

Le calendrier, les mandats et les participants sont également consultables sur le site de l'ACM : <https://www.archer-montigny-les-metz.com>, menu « Compétition ».